

Rue Joseph Wauters, 47-49  
5580 JEMELLE  
Agent traitant : DUMONT Sandrine  
Email : [sandrine.dumont@zsdinaphi.be](mailto:sandrine.dumont@zsdinaphi.be)  
Tél : 084/21.99.92

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 12 juillet 2019 à 09h00**, à l'Administration Communale de Beauraing, avec pour ordre du jour :

**EN SÉANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du PV du Conseil du 17 mai 2019
2. Marché public – Acquisition de 2 séchoirs – Conditions et mode de passation
3. Marché public – Acquisition 2 tenues plongeur – Conditions et mode de passation
4. Marché public – Acquisition 100 casques – Conditions et mode de passation
5. Marché public – Acquisition 250 cagoules – Conditions et mode de passation
6. Marché public – Acquisition 350 paires de gants – Conditions et mode de passation
7. Poste d'Yvoir – Convention de mise à disposition pour placer des ruches
8. Personnel opérationnel – Secouristes-ambulanciers volontaires – Vacance d'emploi et recrutement + mobilité
9. Personnel opérationnel – Sapeurs-pompiers volontaires – Recrutement
10. Personnel opérationnel – Sergent professionnel – Vacance d'emploi et recrutement par mobilité
11. Personnel opérationnel – Lieutenant professionnel – Vacance d'emploi et recrutement par professionnalisation

**A HUIS CLOS**

12. Personnel opérationnel – Agent professionnel – Activité complémentaire
13. Personnel opérationnel – Promotion Sergent professionnel – Désignation
14. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire – Prolongation d'engagement
15. Personnel opérationnel – Sapeurs-pompiers et secouristes-ambulanciers – Démissions d'office
16. Personnel opérationnel – Sapeurs-pompiers volontaires – Appel à la réserve

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de la Zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

